

LINKY / ECRIRE AUX MAIRES / UNE URGENCE

MAIL ENVOYE EN CCI au groupe parisien/Ile de France "crêperie"

Cher-e-s ami-es

Après les démarches auprès de l'ARS, auprès d'ERDF, organisées par Priartem, (et que nous soutenons), il nous paraît URGENT de SAISIR les Maires des communes/arrondissements où nous vivons, travaillons, rendons visite à de la famille, des amis, allons en vacances etc.... Démarches individuelles ou/et collectives, par courrier postal (si possible en recommandé car cela a plus de poids) ou déposé en Mairie avec tampon d'arrivée sur le double de votre courrier à faire apposer à l'accueil ou au secrétariat.

Les communes sont propriétaires des réseaux de gaz et d'électricité ainsi que des moyens de comptage (compteurs), comme le rappelle le site fait par un conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Il faut donc leur écrire massivement pour qu'ils refusent les compteurs à radiofréquences sur leur commune. De prendre rendez-vous si vous pensez que cela est possible (c'est moins simple à Paris, mais pourquoi pas).

Si vous habitez une HLM ou un autre logement social, il est important de saisir aussi les Présidents, d'un office d'HLM, ce qui est souvent le cas. A Paris, c'est Monsieur Roger Madec, qui est Président de Paris Habitat et adjoint au Maire du 19^e arrondissement (après avoir été Maire). Il est également Sénateur. Et c'est M. Ian Brossat qui est l'élu chargé du logement à la Mairie de Paris.

Si vous avez encore de l'énergie après, pourquoi ne pas informer de votre courrier, les adjoints qui sont en charge de l'environnement, relations avec les entreprises, du handicap, par un courriel.

Pour toutes celles et ceux qui n'auraient pas encore fait de telles démarches, nous vous demandons de les faire très rapidement car ERDF avance à grands pas dans son entreprise « mortifère » !

Nous vous proposons plusieurs modèles de lettres (dont une plus concise) qu'il vous appartient de personnaliser/ d'adapter / de refondre, à votre convenance, ainsi que des documents que nous vous proposons de joindre à votre / vos courrier(s) :

1. Note d'accompagnement à la lettre au Maire
2. Schéma Architecture d'une installation de compteur Linky/CPL
3. Notice d'information ERdf corrigée par l'association Robin des Toits
4. Note de Priartem intitulée «ERDF : pour 5 milliards d'euros, ils nous doivent plus que la lumière : la transparence »
5. Lettre du Maire de Saint-Macaire aux habitants de la commune
6. Tous connectés tous en danger / Article dans Le Journal du Centre du 9 août 2015
7. Eventuellement le lien vers l'Etude de l'Artac sur l'électrosensibilité
http://www.artac.info/fr/information/actualites/actus-de-l-artac_000052_actu000023.html

Nous vous remercions de vous mobiliser pour cette nouvelle action le plus vite possible avec le plus grand nombre de personnes possibles autour de vous et de nous faire savoir quelles ont été vos démarches (maires saisis etc.....)

Bon courage à nous tous et à bientôt. Signé : "le groupe Linky"

et si vous n'avez pas encore signé les pétitions qui circulent : voici les liens :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/compteur-linky-sens-economique-eco-1084.html>

<http://www.mesopinions.com/petition/sante/retrait-installations-compteurlinky/17539>

et le lien vers le site <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Merci de faire suivre.....